

Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2019

PROCES VERBAL

Participation

- **Président d'Honneur :**

Excusé : M. MOTTIN Yvon

- **Membre d'honneur :**

M. GOUTTENOIRE Jean-Paul

- **Invités :**

Mme ARNAUD Anne-Cécile, Mme BARRACHIM Arlette (APAJH), M. BARROW (EPI), Mme BONNEFON Geneviève (ADPA), Mme CHAPUIS Jacqueline (Vice-présidente d'ALERTES 38), M. CHAUSSINAND Camille (Assistant parlementaire de M. VERAN Olivier), Mme CLARY Camille (EPISEAH), Mme FERREZ Christelle (PARENTS ENSEMBLE), Mme RANCHY Isabelle (Conseillère ASH auprès de la Rectrice de Grenoble), Mme VAURS Chantal (APF France Handicap).

Excusés :

M. le Président du Conseil Départemental, Jean-Pierre BARBIER ; M. le Préfet de l'Isère, Lionel BEFFRE ; Mme la Vice-présidente du Conseil Départemental en charge du handicap, Laura BONNEFOY ; M. le Maire de Grenoble, Eric PIOLLE.

- **Membres actifs :** (par ordre alphabétique des organismes)

Personnes morales :

AAPPUI (Mme PERRITAZ-REVIGLIONO Cécile), ACEPP 38-73 (Mme NALLET Henriette), ADPA 38 (Mme MARONI Nelly), AFM 38 (Mme FAIVRE Sabrina), ALHPI (Mme PIQUET Isabelle), APAJH 38 (M. SCHILDKNECHT Christophe), APF France Handicap (M. MENEGHEL Victor), ARIST (Mme MIRABEL Françoise), ARSLA (M. BIROT Maurice), AVH (Mme RANQUET Mireille), AVIPAR (Mme PARAMELLE Françoise), BERCAIL PAYSAN (M. RIBAN Raymond, adhésion validée en début de séance), CRIDDEV (Mme HERBIN Fleur), DEPANN'FAMILLES (Mme ARNAUD GIGON Paule-Catherine), ÉPILEPSIE France délégation Isère (M. GOUTTENOIRE Jean-Paul), EPISEAH (Mme GRAU Caroline), ESTHI (Mme BARET Christine), MESSIDOR (Mme DAIDJ Annie), OXANCE (M. QUINTEAU Jean-Yves), PARENTS ENSEMBLE (Mme LACHENAL Marielle), RAPSODIE (Mme CHABERT Françoise), RESEAU ESPOIR Isère (Mme SEGAL



Patricia), SAINTE-AGNÈS (M. MARZE Olivier), SAUVEGARDE Isère (Mme SANCHEZ Pascale), UNA Isère (M. THIVILLIER Raphaël), UNAFAM (Mme BRAOUDAKIS Françoise).

Personnes physiques : M. PEYRET Pierre.

Pouvoirs : ADIMCP (Pouvoir à OXANCE), APEDYS Isère (Pouvoir à PARENTS ENSEMBLE), ARDDS (Pouvoir à UNA Isère), ARIA 38 (Pouvoir à PARENTS ENSEMBLE), REHPSY (Pouvoir à UNAFAM).

Excusés : AD VIVA-CITÉ, ALMA Isère, AMADIEM, l'ARCHE à Grenoble, BINETTES ET COMAPGNIE, CDSA 38, CENTRE ÉDUCATIF CAMILLE VEYRON, CENTRE JEAN JANNIN, CDHI, Cie DU SAVON NOIR, DOMAINE DU COTAGON, ENVOL ISÈRE AUTISME, EPI, FSEF, MRSI, MEDIARTS, PAIRFORMHAND, SEP RAD, TASDA, Mme IMBERT Florence, Mme MONNET Josiane.

EN CONCLUSION,

27 membres actifs à jour de cotisation sont présents,
5 membres actifs à jour de cotisation sont représentés,

32 membres actifs sont donc appelés à voter, directement ou par mandat.

PV lu et approuvé le 20/06/2019
Marielle Lachenal
Présidente

Adhésion de l'association BERCAIL PAYSAN

La candidature du Bercail Paysan a été étudiée puis acceptée par le Conseil d'Administration. Elle est soumise ce jour au vote de l'Assemblée Générale.
L'association est représentée par son Président, M. Raymond RIBAN.

Vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

La candidature du Bercail Paysan est adoptée à l'unanimité

Le Bercail Paysan est désormais membre de HandiRéseaux38.

Adhésion de l'association BINETTES ET COMPAGNIE

La candidature de l'association Binettes et Compagnie a été étudiée puis acceptée par le Conseil d'Administration. Elle est soumise ce jour au vote de l'Assemblée Générale.
L'association n'est représentée ce jour.

Vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

La candidature de Binettes et Compagnie est adoptée à l'unanimité

Binettes et Compagnie est désormais membre de HandiRéseaux38.

Radiations

5 radiations sont soumises au vote de l'Assemblée Générale :

- la Fédération ADMR 38 (Aide à Domicile en Milieu Rural) pour non-paiement réitéré de sa cotisation ;
- l'APCECV (Association des Parents du Centre Éducatif Camille Veyron) suite à sa dissolution ;
- l'ASEAI (Association au Service des Enfants et Adultes en situation de handicap de l'Isère) suite à sa reprise en gestion par la fondation OVE qui ne souhaite pas adhérer ;
- Loisirs Pluriel Porte des Alpes suite à son retrait ;
- les PEP SRA (Pupilles de l'Enseignement Public, Sud-Rhône Alpes) suite à leur retrait.

Vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

L'ensemble des radiations est voté à l'unanimité

Élections au Conseil d'Administration

Comme prévu par le règlement intérieur adopté en 2018, un tiers des membres du Conseil d'Administration a été tiré au sort afin de procéder au renouvellement annuel par tiers prévu par les statuts. Les six sortants sont : l'ADIMCP 38, ALHPI, l'ARIST, JEAN JANNIN, l'UNAFAM et Pierre PEYRET. **9 sièges sont à pouvoir au Conseil d'Administration**, le CA sortant ne comptant que 18 administrateurs sur le maximum de 21 prévu par les statuts.

6 membres actifs ont fait acte de candidature :

	TITULAIRE	SUPPLÉANT(E)
ALHPI (Accompagner le Handicap Psychique en Isère)	Claude GUERRY	Isabelle PIQUET
ALMA Isère (Allô Maltraitance des personnes âgées ou handicapées)	Odile BUTTIN	Annick TORMOS
ARIST (Association pour la Recherche et l'Insertion Sociale des Trisomiques)	Françoise MIRABEL	Laurence MARTIN
OXANCE	Jean-Yves QUINTEAU	Didier JAUSSENT
SAINTE-AGNÈS	Olivier MARZE	Agnès VACILOTTO
UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)	Françoise BRAOUDAKIS	Jean-Louis LEVIEL

Vote :

Nombre de votants ou représentés : 32
 Nombre de suffrages valablement exprimés : 31

L'ensemble des candidats est élu à la majorité des voix.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité est présenté en séance, il sera envoyé à l'ensemble des adhérents.

Rapports moral & d'orientations

Le rapport moral est présenté par Mme Marielle LACHENAL, Présidente.

Il est soumis au vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Le rapport d'orientation est présenté par Mme Paule-Catherine ARNAUD GIGON, administratrice.

Il est soumis au vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité

Ces deux rapports seront transmis à l'ensemble des adhérents.

Rapport financier & Cotisations

- **Le rapport financier est présenté par M. Christophe SCHILDKNECHT, Trésorier.**

Il est soumis au vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Il sera transmis aux adhérents par mail avec le Rapport d'Activité.

- **Sur proposition du Conseil d'Administration, l'appel de cotisation demeure inchangé.**

Cette proposition est soumise au vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité

Il sera transmis aux adhérents par mail avec ce PV.

Délibération n°1/2019

L'Assemblée Générale de l'association HandiRéseaux38, réunie en séance le 18 juin 2019, valide le rapport moral lu par Mme Marielle LACHENAL, Présidente.

Vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2/2019

L'Assemblée Générale de l'association HandiRéseaux38, réunie en séance le 18 juin 2019, valide le rapport financier présenté par M. Christophe SCHILDKNECHT, Trésorier.

Vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°3/2019

Après accord de son Conseil d'Administration, le Trésorier de HandiRéseaux38 propose à l'Assemblée Générale réunie en séance le 18 juin 2019, l'affectation du résultat déficitaire 2018 de 93 159 € au passif du bilan, en report à nouveau.

Vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°4/2019

Après accord de son Conseil d'Administration, le Trésorier de HandiRéseaux38 propose à l'Assemblée Générale réunie en séance le 18 juin 2019, le maintien du barème de cotisations pour l'année 2019/2020.

Vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°5/2019

L'Assemblée Générale de l'association HandiRéseaux38, réunie en séance le 18 juin 2019, valide le rapport d'orientations lu par Mme Paule-Catherine ARNAUD GIGON, Administratrice.

Vote :

Total des votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.